

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>Tingwick</u>	Date du scrutin <u>20251102</u> Année Mois Jour
---------------------------------	---

Page <u>1</u> de <u>1</u>

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
X		1266, rue St-Joseph à Tingwick	De 1 à 4
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA: bureau de vote par anticipation

** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts aux dates suivantes :

BVA	8 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	7 ^e jour précédant celui du scrutin : <u>2025-10-26</u> Année Mois Jour

BVPE	9 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	6 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	5 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	4 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour

SIGNATURE 	<u>2025-10-15</u> Année Mois Jour
--	--------------------------------------

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)